

LA CONSTRUCTION

UNE ACTIVITÉ DYNAMIQUE FREINÉE PAR L'INSUFFISANCE DE PERSONNEL ET LES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT

L'activité dans la construction progresse nettement depuis le début de la fin 2020. À l'automne 2021, les autorisations et les mises en chantier retrouvent dans la région des niveaux équivalents à 2013. Il y a également peu de restructurations et de recours à l'activité partielle. Les enquêtes nationales réalisées dans le secteur de la construction sont bien orientées mais signalent des difficultés liées à l'insuffisance de personnel et dans une moindre mesure aux problèmes d'approvisionnement. Malgré le dynamisme de l'activité, l'emploi peine à repartir : il est stable au 2^e trimestre 2021 par rapport au trimestre précédent. L'emploi intérimaire se replie nettement ce trimestre.

► UNE ACTIVITÉ PLUS ÉLEVÉE QU'AVANT LA CRISE SANITAIRE

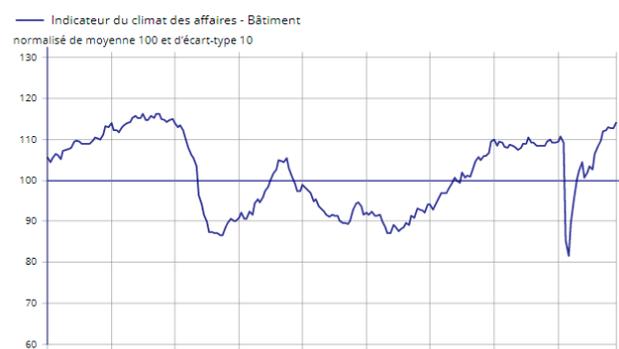
1

UN CLIMAT DES AFFAIRES AU PLUS HAUT DEPUIS FIN 2007 EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Depuis le début de l'année 2021, le climat des affaires dans la construction ¹ progresse fortement en France métropolitaine. Au mois de juin, il dépasse son niveau d'avant crise sanitaire et retrouve en novembre un niveau équivalent à celui de fin 2007. Les entrepreneurs du bâtiment sont confiants en ce qui concerne leur activité dans les prochains mois, le niveau des carnets de commandes étant nettement supérieur à la normale. Au mois de novembre, près de 30 % d'entre eux déclarent des obstacles qui limitent leur capacité de production (contre 35 % en moyenne de longue période). 46 % sont confrontés à des difficultés liées à l'insuffisance de personnel (3 points de plus qu'en septembre) et 29 % déclarent des problèmes d'approvisionnement (2 points de plus qu'en septembre).

Dans le même temps, près de la moitié des entrepreneurs se déclarent à la limite de leur capacité de production, c'est-à-dire qu'ils ne pourraient pas produire davantage s'ils recevaient plus de commandes. Cette part est stable depuis plusieurs mois et reste à un niveau nettement supérieur à la moyenne de longue période où seulement un tiers des entrepreneurs sont dans cette situation.

Le climat des affaires en France métropolitaine



Source : Insee

nov.
2021

¹ Enquête mensuelle dans le bâtiment, Insee Informations rapides, novembre 2021.

UNE FORTE HAUSSE DES AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

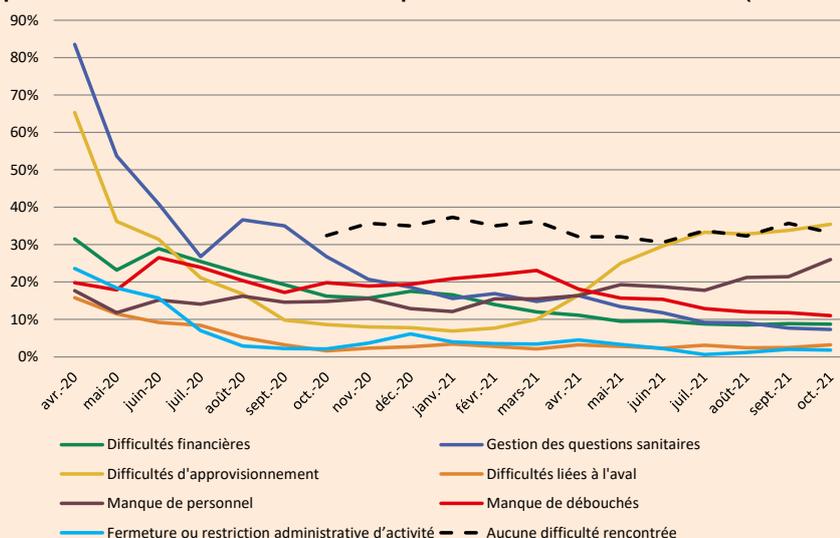
Du 4^e trimestre 2020 au 3^e trimestre 2021, 13 900 logements ont été autorisés en Bourgogne-Franche-Comté² (+15 % sur un an), soit le plus haut niveau depuis mi-2013. Cette progression est similaire au niveau national. Les autorisations de pavillons hors lotissement (+28 %) tirent la croissance et celles des pavillons en lotissement restent stables. Les autorisations dans le secteur collectif augmentent de 8 %. Les autorisations augmentent dans tous les départements de la région, à l'exception du Doubs où elles restent stables. Elles progressent de 14 % en Côte-d'Or à 36 % dans le Territoire de Belfort.

Sur la même période, 11 900 logements ont été mis en chantier en Bourgogne-Franche-Comté, soit le plus haut niveau depuis l'automne 2013. Les mises en chantier progressent de +26 % sur un an, près de trois fois plus qu'en moyenne France entière. Cette forte hausse est due au dynamisme du secteur collectif (+41 %), le secteur pavillonnaire augmentant dans une moindre mesure. Elles progressent particulièrement en Côte-d'Or et dans l'Yonne (respectivement +60 % et +51 %) tandis qu'elles reculent de 5 % en Saône-et-Loire.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE LA CONSTRUCTION CONFRONTÉES À DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT GRANDISSANTES ET A UN MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE

En France, fin septembre 2021, 35 % des salariés de la construction travaillent dans des entreprises qui rencontrent des problèmes d'approvisionnement. Cette difficulté augmente depuis le début de l'année et s'accompagne d'un manque croissant de personnel, principalement faute de candidats formés dans les métiers recherchés.

Principales difficultés rencontrées fin M-1 depuis le début de la crise sanitaire (en % de salariés)



Note de lecture : En France, 11 % des salariés de la construction travaillent dans une entreprise ayant rencontré des difficultés liées au manque de débouchés en septembre 2021.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, octobre 2021

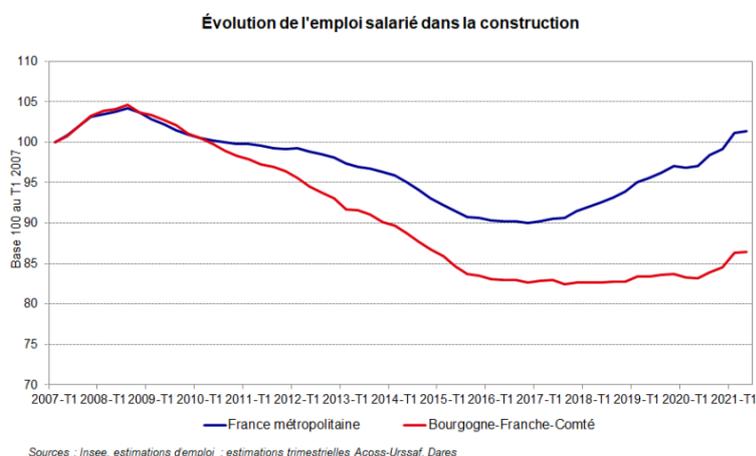
Champ : salariés (hors intérimaires) du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales, entreprises de 10 salariés ou plus ; France (hors Mayotte).

Note : la modalité "Aucune difficulté rencontrée" est proposée depuis l'enquête d'octobre 2020, introduisant une rupture sur certaines des autres séries de difficultés, signifiée par la ligne pointillée.

² La construction de logements neufs en Bourgogne-Franche-Comté 2021

► L'EMPLOI SALARIÉ SE STABILISE APRÈS UNE HAUSSE SUBSTANTIELLE

En Bourgogne-Franche-Comté, environ 52 400 salariés travaillaient dans la construction au 2^e trimestre 2021, soit 5,4 % des salariés tous secteurs d'activité confondus. L'emploi est resté stable après une hausse de 2,2 % au trimestre précédent. Ce secteur, qui a perdu 20 % de ses effectifs entre 2008 et 2016, a relativement bien traversé la crise sanitaire. Il a retrouvé début 2021 un niveau d'emploi qu'il n'avait pas connu depuis 2014. L'emploi progresse toutefois à un rythme moins élevé dans la région qu'en France métropolitaine. L'écart continue de se creuser depuis 2017.

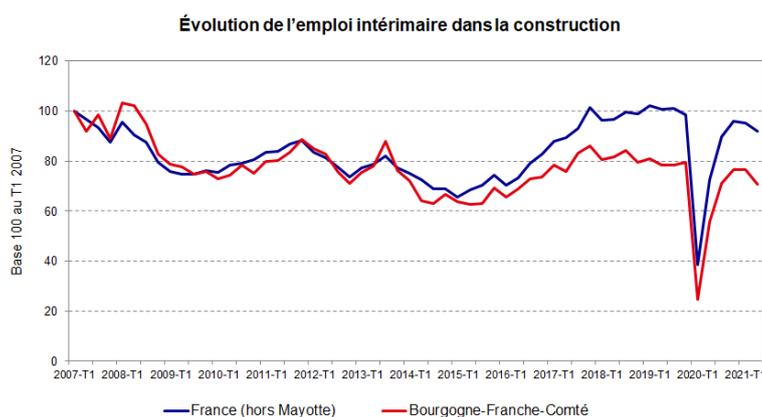


Chiffres clés de l'emploi dans la construction

T2 2021	Emploi permanent			Emploi intérimaire	
	Effectifs	évol. trim.	Poids dans l'emploi salarié total	Effectifs	évol. trim.
Côte-d'Or	12 130	-0,2%	5,6%	1 140	-3,9%
Doubs	9 780	-0,2%	5,1%	830	-9,5%
Jura	5 300	0,2%	6,2%	320	-18,0%
Nièvre	3 160	1,1%	4,9%	190	-6,4%
Haute-Saône	3 440	0,9%	5,2%	170	-7,3%
Saône-et-Loire	11 040	0,2%	6,1%	1 020	-8,1%
Yonne	5 360	-0,3%	5,0%	360	-2,9%
Territoire de Belfort	2 180	-0,7%	4,5%	160	-2,2%
Bourgogne-Franche-Comté	52 390	0,0%	5,4%	4 190	-7,4%

Sources : estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Fin juin 2021, près de 4 200 intérimaires de Bourgogne-Franche-Comté travaillaient dans la construction. Son niveau reste en-deçà de celui d'avant crise. Après un fort rebond au second semestre 2020, l'emploi intérimaire s'est stabilisé au 1^{er} trimestre 2021 et recule nettement au 2^e trimestre (-7,4 %). Au niveau national, l'intérim dans la construction baisse plus modérément (-3,6 %).



► DES NIVEAUX D'EMBAUCHES PLUS ÉLEVÉS QU'EN 2019

Depuis le début de l'année 2021, les embauches sont plus élevées que leur niveau d'avant-crise. Les embauches semblent se concentrer davantage sur les jeunes de moins de 25 ans qui représentent près d'une embauche sur trois au 2^e trimestre 2019 (contre 21 % en 2019).

LES EMBAUCHES EN CDI PROGRESSED

Les embauches (hors intérim) se concrétisent plus souvent en CDI depuis la crise sanitaire. Au cours du 2^e trimestre 2021, près de 2 600 recrutements ont été réalisés en CDI, soit une hausse de 11 % comparée au 2^e trimestre 2019. La part des CDI représente la moitié des embauches, comme en 2019.

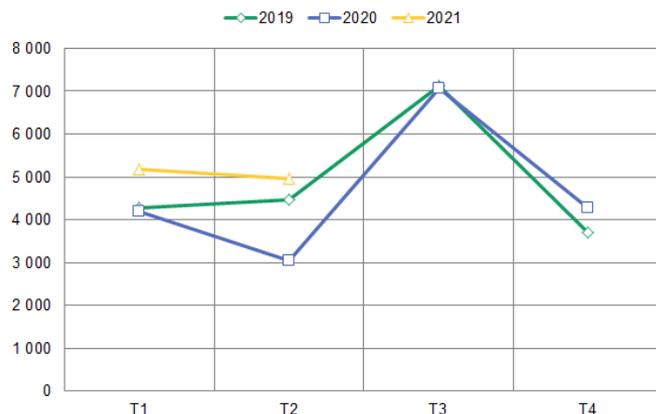
LES DÉPARTS DE SALARIÉS SONT PLUS FRÉQUENTS QU'EN 2019

Le nombre de fins de contrats de travail (CDI et CDD) est supérieur à son niveau d'avant-crise, en lien avec le recul continu de l'activité partielle.

Le nombre de fins de CDI est supérieur à celui observé deux ans auparavant : +11,7 % entre le 1^{er} semestre 2019 et le 1^{er} semestre 2021.

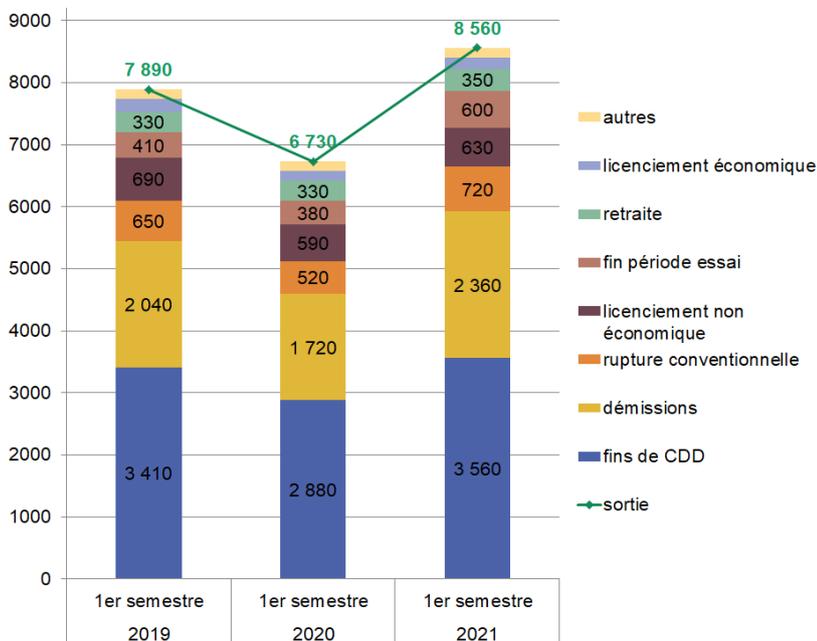
Le niveau élevé des fins de CDI résulte de la nette progression sur deux ans des démissions (+16 %), des fins de période d'essai (+46 %) et des ruptures conventionnelles (+11 %).

Embauches (CDD et CDI) dans la construction



Lecture : au 2^e trimestre 2021, 4 972 contrats de travail (hors intérim) ont été signés dans les établissements de construction.
Source : Dares, MMO, données brutes.

Motifs de sorties des salariés travaillant dans la construction



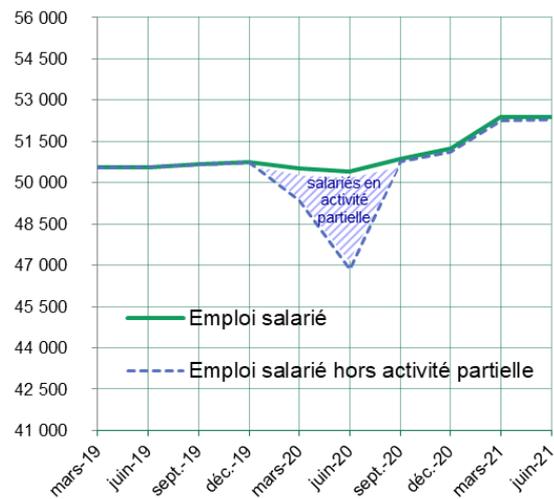
Lecture : Au 1^{er} semestre 2021, dans les établissements de construction, 2 360 contrats ont pris fin suite à des démissions.
Source : Dares, MMO.

► UN FAIBLE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, les entreprises la construction ont massivement recouru au dispositif d'activité partielle. Ce dispositif permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés. Le maintien de l'emploi et des compétences au sein des entreprises doit leur permettre ainsi de redémarrer plus rapidement leur activité.

Au 2^e trimestre 2021, seulement 1 %³ des salariés en moyenne ont bénéficié de l'allocation au titre de l'activité partielle. Ce dispositif est beaucoup moins utilisé qu'aux trimestres précédents mais il permet encore d'éviter des suppressions d'emploi. Si les 660 salariés placés en activité partielle au 2^e trimestre avaient perdu leur emploi, environ 90 emplois en équivalent temps plein auraient été supprimés.

Emploi et recours à l'activité partielle dans la construction

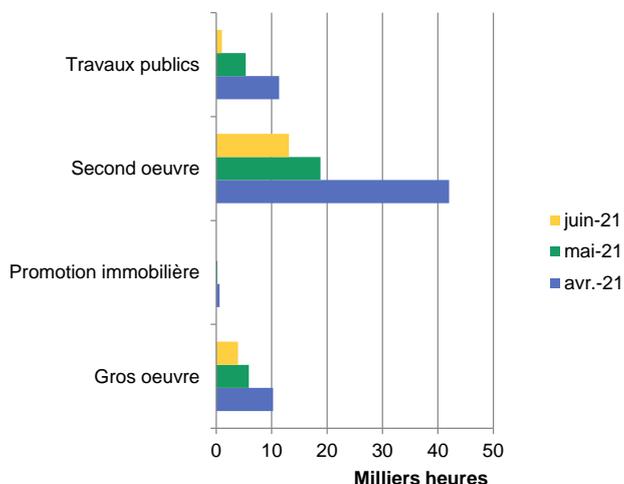


Sources : DGEFP-DARES ; Insee-Acoss-Dares

Les activités de second œuvre représentent l'essentiel des heures consommées du secteur de la construction durant le 2^e trimestre 2021 totalisant près de 74 000 heures chômées durant cette période.

5

Consommation d'activité partielle (en volume d'heures) par secteur



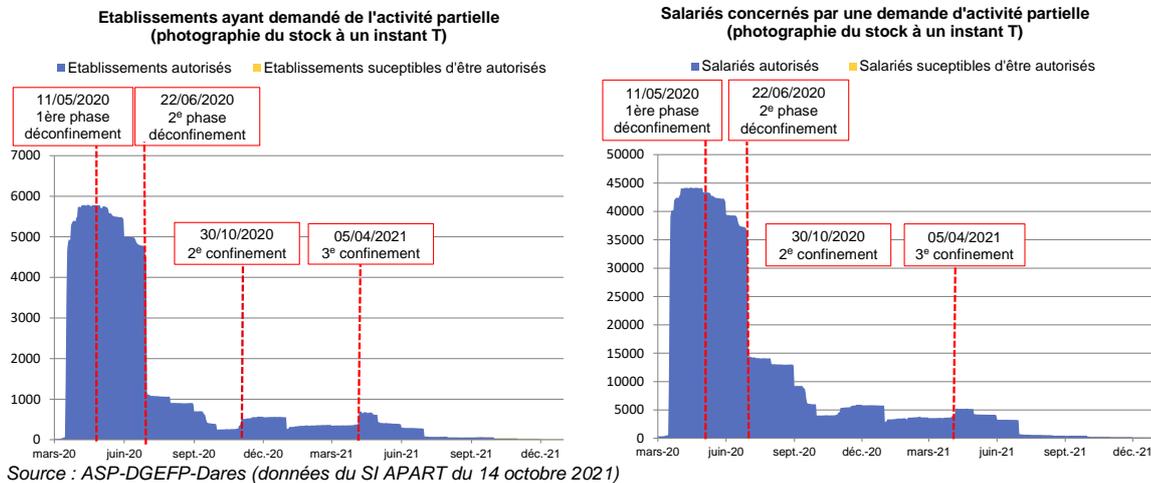
Au 2^e trimestre 2021, la consommation d'activité partielle a été faible dans la plupart des départements. Les départements qui concentrent le plus de salariés effectivement placés en activité partielle sont le Territoire de Belfort (2 %) et la Haute-Saône (2 %).

³ Cette donnée est encore provisoire car toutes les demandes d'indemnisation n'ont pas encore été déposées.

LE 3^E CONFINEMENT N'A PAS GÉNÉRÉ DE REGAIN DU RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Après la mise en place du 3^e confinement le 5 avril dernier, les demandes d'activité partielle dans la construction ont légèrement augmenté. Elles ont progressivement diminué jusqu'à la fin de l'été.

Les demandes d'activité partielle en cours



Consommation d'activité partielle

	Année 2021										Au total depuis le 01/03/2020
	mars-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	juil-21*	août-21*	sept-21*	
Demands d'indemnités											
Nombre d'établissements	5 144	244	255	286	605	228	122	52	39	17	6 016
Heures indemnisées	1 390 641	48 738	53 720	45 408	64 231	29 955	17 813	7 468	3 836	2 087	6 186 559
Nombre de salariés indemnisés	29 242	699	888	843	1 206	509	259	112	70	31	36 907
% salariés indemnisés / salariés du secteur	58%	1%	2%	2%	2%	1%	0%	0%	0%	0%	70%
Taux de consommation											
heures indemnisées / heures autorisées	48%	15%	16%	12%	12%	7%	6%	12%	8%	5%	24%

Source : DGEFP-Dares

*Les données à partir du mois de juillet sont estimées à partir du SI APART du 14 octobre 2021.

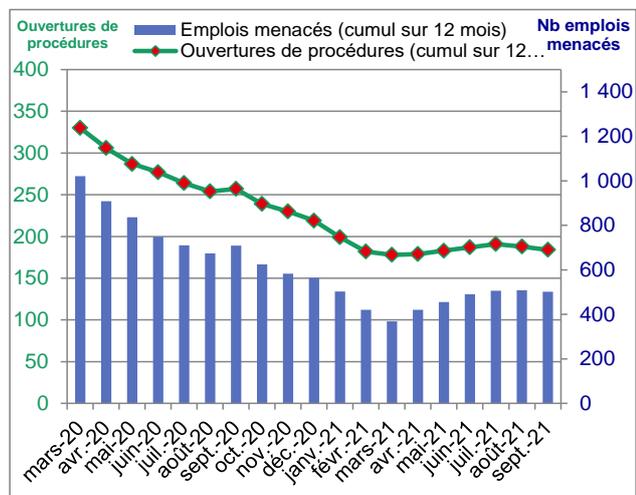
Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

► PEU DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Le nombre d'ouvertures de procédures collectives dans la construction reste exceptionnellement bas.

Sur les douze derniers mois, d'octobre 2020 à fin septembre 2021, le nombre d'ouvertures de procédures collectives dans le secteur de la construction a diminué de 28 % par rapport à la même période en 2020 (184 ouvertures contre 257 un an plus tôt). Par conséquent, le nombre d'emplois directement menacés par ces défaillances a diminué de 29 %.

Défaillances d'entreprises dans la construction



Sources : Société Altares-Bodacc/Insee-Sirene/Dares-Sismmo
 Note de lecture : Au mois de septembre, en cumul sur les douze derniers mois, moins de 200 procédures collectives ont été ouvertes par les tribunaux. Ces procédures menaçaient près de 500 emplois.

POUR EN SAVOIR PLUS

PUBLICATIONS RÉGIONALES :

- « [Conjoncture Emploi Insee – Urssaf – Direccte](#) », Insee – Urssaf – DREETS, Insee Flash, octobre 2021.
- « [L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, octobre 2021.
- « [La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté](#) », Tendances régionales, Banque de France, octobre 2021.

PUBLICATIONS NATIONALES :

- [Enquête Acemo pendant la crise sanitaire Covid19](#), Dares.